

Quelle prévention secondaire pour les retraités à risque de cancer professionnel ? Débats autour du suivi post-professionnel

Programme

9h15-9h45 : Accueil, café.

9h45 : Olivier Crasset (IGR Rispop29, Labers, UBO), *présentation de la journée*,

10h00-12h00 : *Session 1 : le SPP, un droit individuel contraint par l'anxiété ?*

Dr Marie Pascual (médecin du travail, membre de l'Andeva et de l'association Ramazzini)

Mise en place du suivi médical des travailleurs exposés à l'amiante : retour sur un débat social historique.

Renaud Bécot (historien, Pacte, Univ Grenoble), Anne Marchand (historienne et sociologue, Iris, Giscop), membres du projet ANR Amiéat

L'anxiété au bureau. Usages du préjudice d'anxiété par les (anciens) fonctionnaires du Tripode - Nantes.

Discutant : Louis Braverman (MCF sociologie, Labers, UBO)

12h15- 14h00 : Déjeuner

14h00-16h00 : *Session 2 : quelles possibilités de mise en œuvre concrète du dispositif SPP ?*

Me Hermine Baron (avocate, TTLA et associés)

Le suivi post-professionnel : apport dans le traitement contentieux des dossiers indemnitaires

Dr Alain Carré (médecin du travail)

Fin de la traçabilité individuelle des ACD et CMR par les employeurs, médicalisation de la traçabilité dans un contexte de peur, d'impuissance ou d'ignorance : le SPP en péril

Discutant : Guillaume Fernandez (MCF sociologie, Labers, UBO)

16h15-16h30 : Jorge Muñoz (MCF-HDR sociologie, Labers, UBO), *conclusion de la journée*